

Direction du fleuve et des ports

Amiens, le 29 juin 2026

Poste central d'exploitation
Tél mobile : 06-74-83-60-69

AVIS À LA BATELLERIE
CANAL DE LA SOMME
CHIPILLY, LONG ET PONT-REMY
MANIFESTATIONS : FEUX D'ARTIFICE

Mesdames et messieurs les bateliers et usagers de la voie d'eau sont informés :

- De l'organisation de spectacles pyrotechniques à Chipilly, Long et Pont-Rémy le lundi 13 et mardi 14 juillet 2026.

La mise en place d'un périmètre de sécurité lors de l'installation des pièces d'artifices et du tir du feu d'artifice impose les restrictions suivantes :

Lundi 13 juillet 2026 :

- LONG – tir réalisé sur le terre-plein entre le sas de l'écluse et le barrage

Interdiction de s'amarrer sur les rives du canal de la Somme à Long depuis le pont routier de la RD 32 (P.K. 124.680) jusqu'à la confluence avec la rivière Somme naturelle (P.K. 124.940) du lundi 13 juillet à 11H00 au mardi 14 juillet 2026 à 02H00,

Interdiction de franchir l'écluse de Long à compter du lundi 13 juillet à 11h00 jusqu'au mardi 14 juillet 2026 à 09h00.

Mardi 14 juillet 2026 :

- CHIPILLY – tir réalisé à l'amont rive droite du pont routier de la RD 71 A

Interdiction de s'amarrer sur les rives le long des berges sur une distance de 200 mètres en amont immédiat du pont de la RD 71 A à Chipilly du mardi 14 juillet à 09h00 au mercredi 15 juillet 2026 à 09h00

- PONT-REMY – tir réalisé sur le terre-plein entre le sas de l'écluse et le barrage

Interdiction de s'amarrer sur les rives du canal de la Somme à Pont-Rémy depuis le pont routier de la RD 901 (P.K. 131.050) jusqu'à la confluence avec la rivière Somme naturelle (P.K. 131.500) du mardi 14 juillet à 11H00 au mercredi 15 juillet 2026 à 02H00,

Interdiction de franchir l'écluse de Pont-Rémy à compter du mardi 14 juillet à 11h00 jusqu'au mercredi 15 juillet 2026 à 09h00.

Les présentes mesures sont prescrites par Monsieur le préfet de la Somme par décisions n° 13, 14 et 15/2026.

Je vous demande de prendre toutes les mesures de précaution que commande le devoir général de vigilance et compte sur votre civilité en vue d'assurer le bon déroulement de ces manifestations.

Pour la Présidente et par délégation
Le chef du service administratif et financier
de la direction du fleuve et des ports



Eric GERMAIN